



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE DU 17 MARS 2020

En complément des communiqués précédemment diffusés et aux mesures en vigueur et celles annoncées par le Président de la République le lundi 16 Mars 2020, complétées par l'arrêté ministériel du 16 Mars 2020 nous vous informons qu'à compter **du mardi 17 Mars 2020 à 12h00 et ce jusqu'à nouvel ordre**, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les accueils au public seront fermés au public à partir du mardi 17 Mars 2020 à 12h00 et ce jusqu'à nouvel ordre
- Les déplacements sont également très largement restreints au strict nécessaire
- Limiter au maximum les contacts

Afin de limiter la propagation et la circulation du Covid-19, il est du devoir de chacun de respecter l'ensemble de ces mesures.

Les services municipaux suivants seront fermés au public mais restent mobilisés pour assurer la continuité du service public par téléphone et mail :

- Bureau Information Services / accueil Mairie : accueilbis@seez.fr / 04.79.41.00.54
- Secrétariat général : administratif@seez.fr / 04.79.41.00.54
- Service Urbanisme – Aménagement : urbanisme@seez.fr ou amenagement@seez.fr / 04.79.41.98.88 ou 04.79.41.98.84
- Secrétariat Services Techniques – Services de l'eau : servicestechniques@seez.fr / 04.79.41.02.74
- Médiathèque : mediatheque@seez.fr / 04.79.41.98.85

Une permanence état civil est ouverte au public le matin, uniquement pour les déclarations de naissance, reconnaissance et décès, et reste joignable aux horaires habituels par courriel et téléphone : etatcivil@seez.fr / 04.79.41.06.95

L'agence postale communale restera ouverte au public afin d'assurer une continuité dans la distribution du courrier et le retrait d'argent aux horaires habituels : du lundi au vendredi : 8h45 à 12h, cependant l'accès au service sera limité à une personne à la fois et ce afin de protéger notre agent et le public. Nous vous recommandons d'appeler au préalable l'agence postale afin de limiter les flux et l'attente en extérieure au 04.79.22.40.08.

L'agent de police municipale assurera des patrouilles régulières pour protéger l'ensemble de la population, les agents des services techniques assureront également une permanence en binôme ou des interventions urgentes.

Nous comptons sur chaque citoyen pour être vigilant et assurer une veille auprès de votre entourage et voisinage, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour nous signaler une personne en difficulté.

L'ensemble des services municipaux sont mobilisés pour faire face à cette crise et reste à votre disposition par téléphone au 04.79.41.00.54 ou par mail : accueilbis@seez.fr ou administratif@seez.fr.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr